

COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAL DES ÉCOLES

COMPTE RENDU CCDE #4

Le mercredi 15 mai 2024 – Salle d'accueil périscolaire – école Les Prés 19h00

En présence de :

- Julie Charles : Maire de Saint-Jeannet
- Céline Légal Rouger : Adjointe au Maire déléguée à la culture, au tourisme et au patrimoine, au périscolaire et à l'extra-scolaire
- Sébastien Donzeau : Adjoint au Maire délégué à la proximité et à la démocratie participative
- Florence Pietravalle : Adjointe au Maire déléguée à la petite enfance, aux écoles, à l'environnement et à la transition écologie
- François Ocelli : Conseiller municipal
- Franck Peluso : Conseiller municipal
- Stéphanie Lay : Directrice générale des services de la Mairie de Saint-Jeannet
- Jennifer Sanga : Représentante bureau de l'APE
- Sarah Ténafer : Représentante de l'école La Ferrage
- Frédérique De Guio Merckx : Représentante de l'école Les Prés
- Tatiana Martin : Responsable service Enfance – Jeunesse

Membres excusés :

- Nadège Bottini : Conseillère municipale déléguée aux RH écoles
- Siham Rojat : Représentante de l'école La Ferrage
- Sandrine Knoll : Représentante bureau de l'APE
- Vanessa Lenzotti : Représentante de l'école Les Prés
- Coralie Bagnaro : Représentante de l'école Les Prés

Présentation de la Directrice Générale des Services
Tour de table présentation des membres du comité.

1 – Retour sur la nouvelle organisation du service Enfance - Jeunesse

Suite à un temps de réflexion sur l'organisation du service Enfance – Jeunesse, Tatiana Martin reprend le poste de responsable du service, tout en gardant ses missions précédentes. Les missions seront ajustées si besoin. Un éventuel recrutement sera possible si un aménagement est envisagé.

2 – Propositions pour le périscolaire rentrée 2024

Une souplesse pour les inscriptions périscolaires des accueils du matin et du soir est prévue pour septembre 2024.

Portail familles ouvert jusqu'au vendredi midi pour la semaine suivante.

Attention cela ne concerne pas l'inscription à la restauration scolaire.

La réunion périscolaire de la rentrée ne sera pas reconduite cette année au vue du peu de parents présents.

En fonction des remontées de l'APE : une demande pourra être faite auprès des enseignants afin de permettre aux coordinatrices de passer dans les classes se présenter et présenter leurs équipes, lors des différentes réunions de rentrée scolaire.

Les inscriptions périscolaires pour la rentrée 2024 seront ouvertes au mois de juin. Un mail sera adressé aux parents en début de mois.

Le calendrier concernant les différentes interventions des associations et des activités (EMS et aide aux devoirs) proposées par la commune sera établi fin juin.

NB : Le service enfance – jeunesse aidera au passage des informations via le portail familles. Cependant, les renseignements, inscriptions et règlements seront à voir directement avec les associations.

3 – Fonctionnement École Municipale des Sports

Un nouvel éducateur sportif a été recruté par la commune.

Le service enfance – jeunesse travaille sur un nouveau paramétrage du portail famille.

Une inscription à l'accueil du soir, permettant ensuite de pouvoir s'inscrire à l'EMS.

L'inscription se fera pour l'année entière et non par cycle.

4 – Info évènements communaux pour les enfants

Dimanche 23 juin de 10h à 17h au village : festival arts et sports sur le thème des J-O.

Nombreuses animations tout au long de la journée + spectacle de clôture et lancement de la saison avec de la magie à 18h00.

5 – Composition du comité pour la rentrée 2024

Une réflexion a lieu sur la composition du comité. Une relance sera effectuée auprès des parents après l'élection du nouveau bureau de l'APE en octobre.

6 – Tour de table / sujets divers

Soutien scolaire : une problématique a été soulevée lors des dernières vacances scolaires. L'organisation concernant les enfants étant inscrits à l'ACM et participant au soutien scolaire s'est avérée compliquée et incomprise.

De fait, il ne sera plus possible de cumuler les 2. Les entrées par les portails seront dissociées.

Si un stage de soutien est annoncé au dernier moment et que l'enfant souhaite y participer, une souplesse sera accordée pour désinscrire son enfant de l'ACM, hors des délais de désinscriptions.

ACM : programme d'activités non adapté aux CM2. Réflexion prévue pour mettre en place une passerelle pour la rentrée 2024.

Kermesse maintenue ? : La vigilance attentat étant toujours en cours. Il faudra attendre les arrêtés préfectoraux pour statuer à ce sujet.

Intervention psychologue de la PMI / Café débat : Projet en lien avec la CAF des Alpes – Maritimes. Le chargé de coopération CAF travaille sur ce sujet. Réflexion à avoir pour définir les thématiques à aborder.

Incident ACM : Explications des faits. Équipe d'animation réunis. Une organisation des sorties, en amont, avec le port de dossards floqués au nom de l'ACM et confection d'étiquettes nominatives au nom de l'enfant avec les coordonnées de l'ACM.

7 – Date du prochain comité

Mercredi 27 novembre 2024, 19h00 à l'école « les prés ».